

Programme Arts et Lettres du Collège de Rosemont

Retour de consultation sur le programme Culture et communication

Dans ce document, vous trouverez d'abord la position commune adoptée par le comité de programme. Cette position fait l'objet d'un consensus et résulte des discussions qui ont été faites dans les instances représentatives de l'ensemble des professeurs, des professionnels et de la direction des études du collège.

Vous pourrez ensuite prendre connaissance des positions particulières des professeurs de certains des profils du programme. Certaines de ces positions peuvent être reprises au nom du programme, car elles sont dans le prolongement de ce qui a été déjà discuté. D'autres sont le fruit d'analyses ou de réflexions qui n'ont pas été débattues dans nos instances officielles, mais qui peuvent toutefois contribuer positivement au débat.

A- Position du comité de programme

Nous tenons d'abord à souligner que nous considérons le programme actuel répond très bien aux attentes des étudiants, des professeurs et de la Direction des études. Nous sommes loin d'être convaincus que le programme ne répond pas aux exigences des universités.

Une fois que cela est dit, nous considérons que le programme Culture et communication, tel qu'il nous est présenté, pourra être mis en œuvre à Rosemont sans compromettre l'expertise pédagogique que nous avons développée avec succès ces dernières années. Nous avons commencé l'étude des correspondances entre les compétences du nouveau programme et celles du programme Arts et Lettres et nous considérons qu'il sera possible de donner notre couleur locale tout en répondant aux exigences actuelles du programme Culture et communication. Les compétences du nouveau programme nous permettent de poursuivre avec les cinq profils de formation que nous offrons déjà et nous croyons pouvoir maintenir le même équilibre entre les huit disciplines de la formation spécifique.

À Rosemont, ces huit disciplines sont : allemand, anglais, espagnol, français, arts plastiques, histoire de l'art, cinéma et communication.

Le comité-conseil demandait l'avis des programmes sur le nom du programme, le transfert des compétences de la formation commune vers les compétences de la formation spécifique en langues et sur le niveau de maîtrise de la langue présenté dans les critères de performance.

Le comité de programme a décidé de ne pas proposer de nouveau nom de programme. Le nom Culture et communication, même s'il ne soulève pas l'enthousiasme, ne suscite pas non plus d'aversion! Les professeurs ont été invités à soumettre leurs idées de nom de programme. Il a été convenu que toutes les idées vous seraient transmises. Vous

Programme Arts et Lettres du Collège de Rosemont

trouvez donc plus loin une suggestion de nom de programme, soumise par les professeurs de cinéma et reprise par les professeurs d'arts plastiques et d'histoire de l'art.

Les professeurs de langues demandent l'intégration d'une partie des objectifs communs dans les cours de langues afin de promouvoir la culture et l'histoire des langues enseignées. Cette demande peut être intégrée à la position du comité de programme, car il s'agit d'une particularité du profil de formation. De plus, les professeurs d'espagnol et d'allemand évaluent que le niveau de maîtrise de la langue énoncé dans les critères de performance n'est pas assez élevé.

La question du nombre d'heures consacrées à la formation spécifique peut aussi être intégrée à une position commune au sein du programme. Il y a un besoin d'augmenter le nombre d'heures de façon significative.

Une demande faite par les professeurs du profil Arts visuels et photographie peut aussi être intégrée à la position commune du programme. Nous proposons donc que soit retirée la mention « à l'exception des arts visuels » à l'intérieur de la finalité du programme d'étude.

B- Profil Langues modernes : position des professeurs de Langues

Les enseignants des trois disciplines du département des Langues proposent :

- d'augmenter les heures contact de 675 à 735 pour encore mieux former les élèves afin qu'ils arrivent formés adéquatement dans les programmes reliés aux Langues, tout comme tous les autres programmes qui ont plus de 800 heures contact
- l'intégration d'une partie des objectifs communs dans les cours de langues afin de promouvoir la culture et l'histoire des langues enseignées.
- Changer le terme « troisième langue » pour « langues tierces » afin d'éliminer l'idée de hiérarchie des langues.

C- Profil Communication et médias : position des professeurs de communication

- Aucun ajout par rapport à la position commune adoptée en comité de programme

D- Profil Métier créateur : position des professeurs de français

- Aucun ajout par rapport à la position commune adoptée en comité de programme

E- Profil Cinéma : position des professeurs de cinéma

REMARQUES GÉNÉRALES:

- Après une évaluation et des remaniements majeurs du programme Arts et Lettres effectués en 2007-2008, nous avons constaté rapidement, à Rosemont, la réussite de nos travaux : augmentation considérable du nombre d'étudiants au départ, hausse du nombre de diplômés, davantage d'étudiants admis dans les programmes universitaires contingentés. Nous sommes donc surpris de constater que le Ministère, de concert avec certains profs d'université, recommande tous ces changements (sémantiques et autres) dans son projet 500.XX, alors que le programme Arts et lettres, à Rosemont, est un grand succès à plusieurs niveaux. Malgré tout, nous espérons préserver et poursuivre ce succès, et surtout nous tenons à maintenir l'équilibre que nous avons réussi à construire dans nos cours : savoirs disciplinaires et transdisciplinaires, lien théorie/pratique, Histoire et modernité, etc.

- Une autre réflexion plus générale nous est apparue évidente : il existe une sorte de flou dans le projet, un refus de distinguer les termes « communication », « culture » et « art », comme si les deux premiers englobaient forcément le troisième. Mais si l'art relève toujours de la culture, la culture, elle, comme chacun le sait, ne relève pas toujours de l'art; et si les disciplines artistiques peuvent certes être considérées comme des branches ou des phénomènes de communication, il faudrait éviter de les y confiner puisque chacune d'elles constitue un art en soi et c'est principalement dans ce sens, selon nous, qu'il faut les aborder dans un programme préuniversitaire au collégial.

Ainsi, le terme « objet culturel » qui traverse le projet de programme a certainement pour but d'englober sans les distinguer des productions communicationnelles et artistiques (ex : article de journal, pub, film, peinture, etc.), ce qui nous semble une erreur. Nous croyons que le fait de préciser, de distinguer les domaines artistiques, culturels et communicationnels permettrait de reconsidérer des termes comme « champ culturel » et « objet culturel » (davantage connotés en Sciences humaines) et de les remplacer par des termes comme « discipline artistique », « œuvre », ou « production artistique » et « production communicationnelle », ce qui rendrait justice aux nombreuses disciplines artistiques enseignées dans notre programme.

Programme Arts et Lettres du Collège de Rosemont

TITRE DU PROGRAMME :

Si « Culture et communication » semble choisi pour englober les profils « Médias » et « Langues », il reste que des disciplines comme Cinéma, Arts visuels ou Lettres perdent une référence claire au champ artistique qui les englobait auparavant dans l'ancien titre du programme. Nous appuyons donc la proposition formulée par nos collègues d'Édouard-Montpetit :

Titre proposé pour le nouveau programme : ARTS ET COMMUNICATIONS

Profils : CINÉMA, MÉDIAS, LANGUES, LETTRES, THÉÂTRE, EXPRESSION VISUELLE (au lieu de ARTS), MULTIDISCIPLINAIRE (au lieu d'ARTS ET LETTRES)

NOMBRE D'HEURES CONTACT

- En consultant le cahier des programmes diffusé sur le site du MELS, nous apprenons avec stupeur que le programme Arts et Lettres bénéficie actuellement du plus petit nombre d'heures contact alloué à un programme préuniversitaire actuellement (675 h), alors que des programmes comme Sciences humaines (705 h à 750 h), Histoire et civilisation (825 h à 885 h) ou Arts plastiques (900 h) sont beaucoup plus exigeants en terme d'heures de cours.

Or, voilà que dans le projet de nouveau programme « Culture et communication » on maintient ces 675 h !

- D'une part, nous sommes étonnés que ce nombre varie autant d'un programme préuniversitaire à l'autre. Et nous aimerions bien savoir sur quelle base repose l'idée qu'un apprentissage en Arts et lettres demande moins de temps qu'en Sciences humaines ou en Histoire et civilisation???

D'autre part, si ce programme en Arts et lettres est jugé par les profs d'université ou par le Ministère comme étant trop peu exigeant en regard des attentes des facultés universitaires, pourquoi, dans ce cas, maintenir le même nombre d'heures (675) dans le nouveau programme qui devrait l'améliorer?

- Nous pensons que s'il y a un changement important à opérer dans ce programme, il se situe justement ici, dans le nombre d'heures consacrées aux nombreux apprentissages d'un programme qui se réclame de la culture, de l'art et des communications.

Le devis du programme (p. 4) affirme la nécessité de transmettre *des savoirs transdisciplinaires*, et plus loin que l'élève doit développer *sa pensée critique ainsi que sa capacité à analyser, à interpréter et à apprécier divers objets culturels*. Les champs d'études en Arts et lettres sont vastes et l'apprentissage

Programme Arts et Lettres du Collège de Rosemont

de la culture, l'analyse et la critique d'œuvres demandent du temps et de l'organisation. Les moyens de communication changent extrêmement rapidement (contenu, forme, technologies), et nous devons enseigner aussi tous ces changements. Et comme nous voulons maintenir l'équilibre entre la théorie et la pratique — nous croyons que l'expérience de la création est indispensable dans *l'apprentissage artistique* parce que *cela fait appel à un savoir d'un autre ordre qui ne peut s'acquérir par la seule analyse, aussi bien conduite soit-elle*¹ — il faudra bien finir par reconnaître que l'apprentissage et l'expérimentation en création... ça prend du temps!

Si nous comprenons fort bien l'importance de tous ces enjeux, il est essentiel de comprendre aussi que pour les réaliser et améliorer réellement le programme, il faut en augmenter de façon significative le nombre d'heures contact.

D'autre part, une des grandes difficultés rencontrées dans les travaux de création et de production, c'est le **travail en équipe**. Il n'y a rien dans le programme actuel en Arts et Lettres qui les prépare à cela, malgré le fait que les métiers auxquels ces disciplines conduisent exigent le travail en équipe. Chaque professeur essaie d'encadrer de son mieux cet apprentissage qui n'est pas toujours facile à acquérir au collégial. Alors, **pourquoi ne pas en faire une nouvelle compétence** (ou objectif, on ne sait plus...) **à acquérir à travers le travail de création?**

Pour toutes ces raisons (l'atteinte des nouveaux objectifs, l'exigence du travail de création, la rigueur dans le travail théorique, l'ajout de la compétence concernant l'apprentissage du travail en équipe) **nous proposons l'ajout de 60 heures contact pour tous les profils du programme, ce qui donnerait un total de 735 heures contact pour le nouveau programme**. Ce nombre correspond à peu près aux heures dispensées en Sciences humaines et demeure largement inférieur à ce qui est proposé par tous les autres programmes préuniversitaires actuels.

OBJECTIFS, ÉLÉMENTS DE COMPÉTENCES, CRITÈRES DE PERFORMANCE

- Nous proposons **de ne garder que les compétences XX01 et XX04 dans les objectifs dont les heures contacts sont les mêmes pour tous les profils, avec 105 heures** leur étant associées, ceci afin de laisser plus de marge de manœuvre aux options dans l'attribution des heures contacts, notamment pour les compétences XX00, XX02, XX03 et XX05.

¹ Bergala, Alain, *L'hypothèse cinéma, Petit traité de transmission du cinéma à l'école et ailleurs*, Paris, Petite bibliothèque des Cahiers du cinéma, 2006, p.169.

Programme Arts et Lettres du Collège de Rosemont

- Finalité du programme (p.4) : Il faut rajouter la discipline « cinéma » dans la liste du profil des diplômés.
- Selon nous, les nouveaux objectifs XX02 et XX03 sèment la confusion. D'abord, entre les termes « critiquer » et « analyser »; par exemple, pour l'objectif XX02, « critiquer des objets culturels », les standards sont « analyser » et « modèle d'analyse ». Alors, il nous semble plus pertinent de parler « d'analyse critique ».
D'autre part, il nous semble évident que l'objectif XX03 « analyser des enjeux ... » devrait avoir préséance sur « l'analyse critique ». De plus, on limite l'objectif « analyser » aux seuls enjeux historiques et nationaux alors que plusieurs autres grilles d'analyse seraient pertinentes, ici; par exemple : l'analyse esthétique, narrative, sémiologique, psychanalytique, féministe, etc.
- En conséquence, **nous proposons que l'objectif XX02 devienne « Analyser des œuvres nationales » et que XX03 devienne « Produire une analyse critique d'œuvres ».**
- Concernant l'objectif XX01 « **nous proposons de biffer « en français et en anglais »** du critère de performance 2.1 (page 18): nous préférons laisser le choix aux étudiants qui ne sont pas encore assez forts en anglais de trouver leurs ressources en français. Pour les mêmes raisons, **nous proposons de biffer « en français et en anglais »** du critère de performance général lié à l'objectif XX05 (page 24). Nous préférons garder cette recherche obligatoire dans les deux langues pour l'objectif XX04 (Intégration).

F- Profil Arts visuels et photographie : position des professeurs d'arts plastiques et d'histoire de l'art.

Le titre du programme

Le titre du programme *Culture et communication* nous semble inadéquat pour refléter la réalité de ce nouveau programme. La mention du volet artistique est indispensable et doit être présente dans le titre. En conséquence, le mot Arts est le plus approprié. Il est clair et précis, car il englobe les différentes disciplines et options concernées. Ce même

Programme Arts et Lettres du Collège de Rosemont

mot reste pertinent pour nommer une option. Nous considérons qu'il peut donc être répété sans équivoque et apporte au contraire une cohérence entre le titre du programme et cette option.

Nous proposons pour le nouveau programme le titre suivant : **Arts et Communications**

Finalité du programme - La mention : « à l'exception des arts visuels »

La mention « à l'exception des arts visuels » nous apparaît incongrue compte tenu du fait que le nouveau programme prévoit conserver un volet artistique. Nous proposons donc que soit retirée la mention « à l'exception des arts visuels » à l'intérieur de la finalité du programme d'étude.

De plus, nous considérons que la formation dispensée dans notre programme prépare adéquatement les étudiants qui désirent poursuivre des études universitaires en arts visuels. Pour être admis à l'université, les étudiants sont généralement évalués sur la base des notes et du portfolio.²

Le nombre d'heures contact

Nous nous interrogeons sur les raisons justifiant l'attribution **réduite** d'heures contact en formation spécifique du programme *Culture et communication*, par rapport à d'autres programmes préuniversitaires dont les allocations en heures contact varient (bénéficient) de **50 à 375 heures de plus** que les **675** prévues pour le nouveau programme.

Est-ce à dire que l'étudiant qui optera pour le programme *Culture et communication* se verra offrir une formation moins complète, moins exigeante en comparaison des autres programmes ?

Par conséquent, nous demandons une **augmentation des heures contact** afin justement de faire en sorte que la formation de nos étudiants soit en **concordance** avec celle des autres programmes préuniversitaires. Nous souhaitons ainsi, en leur donnant la possibilité d'approfondir leurs connaissances et leurs compétences, leur permettre d'accéder aux études universitaires, dont les attentes sont élevées, en y étant préparés de façon plus adéquate encore que dans le programme actuel.

² À ce sujet, des vérifications ont été effectuées auprès de Michel Boulanger, directeur, et Alexandre Castonguay, responsable de la pédagogie, au programme de Baccalauréat en Arts visuels et médiatiques à l'UQAM, à l'effet qu'ils n'ont jamais constaté de lacunes auprès d'étudiants en provenance d'un programme en Arts visuels (Arts et lettres). Selon leurs critères propres pour l'admission, c'est la qualité du portfolio et les notes qui déterminent le choix des candidats et non l'obtention d'un diplôme spécifique.

Compétences, objectifs et standards

Il apparaît clairement, à la lecture du devis, que l'intention est de définir un programme dont l'orientation donne la prépondérance aux aspects plus théoriques de nos champs culturels.

Or nous savons que l'expérimentation de la démarche artistique, dans tous ses aspects, **renforce et assure une meilleure compréhension basée sur l'expérience concrète**, permettant d'élargir son point de vue sur les résultats d'une telle démarche. Il s'ensuit une capacité accrue à analyser, critiquer, évaluer, interpréter, apprécier, établir ses convictions, développer son intuition et sa sensibilité, approfondir sa réflexion, enfin à commenter avec pertinence *l'objet culturel*.

Pour y arriver, cela suppose un **apprentissage préalable** du langage propre au champ culturel choisi, de son vocabulaire, des codes qui le régissent. Ce qui sera suivi de l'expérimentation de techniques et procédés permettant de développer un savoir-faire, puis de l'exploitation et du choix judicieux des moyens d'expression menant à la production de sens et, ultimement, à l'analyse critique de sa production artistique.

Réf. Code XX06 *Apprécier le langage propre à un champ culturel*

Par conséquent, nous saisissons mal le sens de l'énoncé de cette compétence, dont le terme « *apprécier* » renvoie d'entrée de jeu à un aspect plus analytique, alors qu'au point 3 des éléments de compétence on nous invite à « *exploiter* » *le langage dans un concept de création*.

Voici ce que nous proposons :

- le terme « **exploiter** » ou « **utiliser** » *le langage propre à un champ culturel* nous semble plus approprié avec l'ensemble des critères établis pour cette compétence les points **2** et **3** des éléments de compétence devraient être intervertis.